

Nation et armée

Autor(en): **Mayer, Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **83 (1938)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nation et armée

Les conditions changeantes de la vie entraînent dans les mœurs des peuples, dans leurs idées, — dans leur âme, pourrait-on dire, — une série de modifications qui se traduisent dans les institutions du pays, dans sa structure, dans la nature de ce qu'on pourrait appeler ses organes moteurs et dans leur engrènement.

L'armée se ressent plus ou moins des mouvements d'opinion qui se produisent tour à tour et qui provoquent des aspirations nouvelles. Tantôt la nation est belliqueuse ; tantôt, renonçant aux conquêtes, elle ne songe qu'à se défendre en cas d'attaque. Quand elle souffre, quand la pénurie de ses ressources l'oblige à une existence pénible alors qu'elle a, sous les yeux, la sérénité de voisins placides, dont tous les besoins sont satisfaits, il est tout naturel que la tentation lui vienne d'aller chercher sur leur territoire le bien-être qui lui fait défaut. Sans doute pourrait-elle l'obtenir d'une entente avec eux. Mais s'y prêteraient-ils ? Les gens heureux sont égoïstes. (Les autres aussi, d'ailleurs.) Ceux qui jouissent d'un climat agréable, d'un sol fertile, se soucient peu d'en partager le bénéfice avec ceux qui sont privés d'une aussi bonne fortune. Il faut alors faire agir la force ou, tout au moins, la menace de la force. De là, la création d'une puissance militaire capable d'offensive, ce qui provoque chez le voisin la constitution de moyens défensifs qui lui permettent de résister à cette inquiétante puissance.

On comprend que les variations dans les circonstances amènent des variations dans l'armée : dans sa composition ; dans sa mentalité, puisqu'elle est destinée à agir soit activement, soit passivement ; dans ses possibilités, puisque

tantôt on lui accorde tout ce dont elle a besoin, tantôt on juge inutile de l'en pourvoir.

Beaucoup de causes très diverses ont sur elle une influence plus ou moins directe. Les conditions purement personnelles et locales ne sont pas les seules qui règlent la question militaire. Celle-ci dépend, pour beaucoup, de la façon dont se comportent ou dont on prévoit que se comporteront les nations avec lesquelles on s'attend à se trouver en conflit. Elle dépend aussi, et pour une grande part encore, de la situation économique du pays.

La prospérité de ce pays ou son impécuniosité ont, sur la constitution de l'armée, et même sur les détails de sa technique, une influence immédiate et très logique, mais qu'on ne soupçonne pas toujours. Ainsi, on attribue à des conceptions de pure théorie poliorcétique la substitution de la fortification polygonale à la fortification bastionnée, alors que, si on a préféré les lignes simples des ouvrages de Montalembert aux tracés compliqués de Vauban, c'est surtout parce que ceux-ci étaient plus coûteux que celles-là.

D'autres influences s'exercent sur l'état de l'armée, dont certaines viennent du dehors. Car les progrès de l'armement dans certains pays, l'adoption par eux de doctrines de guerre nouvelles, de règles nouvelles en tactique ou en stratégie, ont forcément leurs répercussions dans les autres pays, aucun n'acceptant de rester en état d'infériorité, si ses ressources lui permettent d'en sortir. Toutes les armées sont obligées de suivre l'exemple de celles qui donnent le ton, de celles à qui de récentes victoires ont conféré une sorte d'autorité ou qui, pour toute autre raison, sont prises comme modèles. Il suffit de se rappeler l'engouement pour l'art militaire fédéricien à la fin de l'ancien régime, puis la vogue dont la France a joui après Napoléon. Puis, après Sadowa et Sedan, c'est l'Allemagne que toute l'Europe a imitée ; nous avons adopté ses institutions en les adaptant, tant bien que mal, à nos habitudes et à nos nécessités particulières.

Un très beau livre que vient d'éditer la maison Plon (*La France et son armée*, par le colonel Charles de Gaulle), nous fournit une excellente occasion d'étudier la nature des rapports qui existent entre la nation et son armée.

Ce livre mérite, d'ailleurs, une attention particulière.

De tous les écrivains militaires de langue française, le colonel de Gaulle est assurément le meilleur, à l'heure qu'il est. Et, d'abord, il est véritablement un écrivain, un artiste dans l'art d'écrire. Certes, bien des officiers ont à rédiger des rapports, des notes, des études, ne fût-ce que sur des sujets professionnels. D'autres font paraître des ouvrages relatifs ou non au métier des armes. Mais, en général, il leur suffit de s'exprimer clairement, sans risque d'amphibologie, et sans trop d'incorrection, sinon avec une correction parfaite. On qualifie d'administratif ce style neutre, fade, incolore, quelconque, dont on se contente le plus souvent, mais dont la banalité pourtant n'est pas telle qu'on n'y perçoive parfois des qualités caractéristiques, qu'on n'y reconnaisse de la distinction, de la culture, de la vigueur ou de la souplesse. Néanmoins, dans un traité technique, tout comme dans le texte d'un document réglementaire, le pittoresque, l'éclat, ne sont pas de mise, et on y trouverait déplacées les brillantes qualités qui rendent si captivante la lecture de *La France et son armée*.

Le colonel de Gaulle sait donner à sa pensée une expression précise dans des développements très substantiels, avec des raccourcis vigoureux où il condense soit des époques, soit des faits, soit des mentalités. On en vient même à se demander si tant de virtuosité ne comporte pas certains dangers, si le plaisir de se laisser aller à de belles phrases ne risque pas d'entraîner l'artiste à en revêtir des pensées dépourvues de profondeur. Aussi lui a-t-on cherché chicane pour des erreurs ou pour des omissions qui déparent son œuvre.

La plupart de ces défauts ne sont pas bien graves en soi. Et ils ne comptent guère dans un livre qui n'est pas un traité de pure érudition et qu'on pourrait, plus justement,

considérer comme un ouvrage de haute vulgarisation. Si les « morceaux d'anthologie » y abondent, ainsi que les « airs de bravoure », il n'en constitue pas moins un tableau brossé avec vigueur et qui donne une suffisante idée d'ensemble de ce qui est son objet réel.

Ainsi, les descriptions qu'on y trouve de la bataille au moyen âge (pages 11 et 42), sous Napoléon (p. 129), pendant la « grande guerre » (p. 250), descriptions auxquelles on a reproché d'être des hors-d'œuvre, mais qui sont bel et bien des chefs-d'œuvre, ces descriptions font penser à des films plus qu'à des tableaux : on y voit la troupe en action. On suit, le cœur battant, toutes les péripéties de la lutte. On perçoit même et on partage l'émotion qui frémit dans l'âme des combattants. Mais il faut bien reconnaître que c'est du spectacle de cinéma, c'est-à-dire qu'aucun engagement n'a été rigoureusement semblable à celui qui est projeté sur l'écran. Celui qu'on nous représente est artificiel, schématique. C'est, pourrait-on dire, l'engagement moyen, et non un engagement vrai. Mais il donne l'idée de ce qu'a été tout engagement vrai. Et c'est sans doute l'effet que l'auteur tenait à produire. A cet égard, les inexactitudes qu'on lui impute à crime sont certainement vénielles.

Peut-être serait-on mieux fondé à se plaindre de l'incertitude qu'il a laissé planer sur ses intentions. Très convaincu de la nécessité, pour la France actuelle, de posséder une armée de métier, il a profité de l'occasion pour vanter les mérites d'une telle armée. Il nous montre avec complaisance la réforme accomplie en 1439 par Charles VII. « Au lieu de l'héroïsme épisodique des paladins, de la ruse avide des routiers, du bref élan des milices, la constance des troupes professionnelles sera, pendant trois siècles et demi, le rempart de la France » (p. 38).

A ces quelques lignes, il y a lieu d'en ajouter quelques autres, notamment celles qui (p. 195) sont relatives à la réforme envisagée par l'Assemblée nationale après la guerre de 1870-71, quand elle a songé à « rayer d'un trait de plume

le système du service à long terme ». M. Thiers s'y est opposé. « Il sait ce que l'ancienne armée avait de vertus et de solidité. Plutôt qu'à la nation mobilisée, il continue à se fier à la constance des vétérans. » Mais ces brèves allusions et celles que nous rencontrerons encore par la suite, sont à peu près les seules qui se rapportent à la thèse favorite du colonel de Gaulle.

Sur la question qui nous occupe, il n'est guère plus explicite, bien qu'il ait l'air d'y tenir particulièrement, car il y revient à plusieurs reprises, et c'est sur elle que se termine son livre (p. 277). La dernière ligne dit que le peuple de France « se reflète fidèlement au miroir de son armée ». Précédemment, à propos du déclin du régime féodal, il avait présenté cette remarque : « Une pareille évolution ne peut manquer d'avoir des conséquences militaires » (p. 19). Ailleurs : « Ces caractères de la politique marquent l'armée qui en est l'instrument » (p. 47).

Il est certain que la Révolution de 1789 a entraîné une transformation profonde dans l'art militaire, parce que l'armée a cessé d'être composée de professionnels. Du coup, et par instinct, elle a inauguré une manière de combattre nouvelle, résultant de cette composition et de l'ignorance que les combattants improvisés apportaient sur les champs de bataille : on n'a plus à craindre les désertions qui étaient le mal chronique de l'ancien régime, au temps des mercenaires. Ce sont maintenant des citoyens libres qui ont aliéné leur liberté pour défendre la patrie. Ils sont ardents, — au moins, pour la plupart, car enfin il y avait des insoumis — mais on les a menés au combat sans qu'ils eussent acquis une connaissance suffisante de leur métier. Dans ces conditions, comment espérer obtenir la rigueur des rangs, l'alignement, les évolutions savantes de l'ordre rigide ?

Pour tirer un coup de fusil, le soldat doit déchirer la cartouche avec ses dents, verser la poudre dans le canon, bourrer au moyen de la baguette de fer en employant l'enveloppe de la cartouche, enfoncer la balle en la poussant contre la bourre, puis armer,

verser le pulvérin dans le bassinet et dans le canal de lumière, viser, enfin faire feu. Encore faut-il, fréquemment, déboucher le canòn qui s'encrasse ou nettoyer avec l'épinglette le canal de lumière obturé. Le coup rate s'il pleut et qu'on ait laissé mouiller ses cartouches ou sa batterie de fusil. Comment exiger des feux de bataillon — et, par suite, des mouvements d'ensemble — de recrues jetées au combat dès qu'on leur a distribué des armes ?

Les lignes de la tactique fédéricienne se trouvent ainsi brisées par la force des choses. Est-ce donc que la Révolution a imprimé « à l'effort militaire ses propres caractères de grandeur et de confusion » ? En d'autres termes, sont-ce les nouvelles caractéristiques de la vie nationale qui ont marqué l'armée de leur empreinte ? Non : c'est simplement la nature des éléments dont se compose cette armée qui n'est plus la même. Naguère, la troupe, de la fidélité de laquelle on n'était pas sûr, était l'objet d'une méfiance constante, d'une surveillance sans relâche. Pouvait-on compter sur des hommes dont beaucoup étaient des étrangers dont aucun n'était soutenu par la foi patriotique ?

Les Suisses furent souvent incorporés dans les régiments de la royauté. Ils fournissaient à l'infanterie un élément de choix. Avec les longues pointes de leurs piques, ils formaient sur les champs de bataille des « hérissons » mobiles qu'aucune charge n'entamait et qui pénétraient irrésistiblement dans les lignes adverses. Certes, on avait parfois à se plaindre de leurs exigences. Il leur arrivait d'être grognons, susceptibles. Mais, on ne pouvait contester leurs qualités — bravoure, solidité, connaissance du métier — et les services qu'ils rendaient : « à Fornoue, à Agnadel, à Cerisolles, ils prennent une large part de notre gloire et de nos pertes... A Morat, le corps suisse de Hans de Hallwyl déborde en fin de journée l'aile droite des Bourguignons, pénètre dans leur camp, enlève l'artillerie ».

La République a dû se passer de ces précieux auxiliaires. Ils lui ont refusé leur concours. Du reste, ils auraient été déplacés sous ses drapeaux. Habitué à des manœuvres ordonnées, méthodiques, précises, ils n'auraient rien compris au laisser-aller de troupes qui avaient une allure de hordes,

qui marchaient sans convois, vivant de ce que le soldat portait dans son sac ou de ce qu'il trouvait en cours de route. Soutenu par un certain sentiment du devoir civique et, plus tard, sous Napoléon, par son enthousiasme pour l'Empereur et par son désir de la gloire, ce soldat acceptait sans se plaindre une existence à laquelle des mercenaires se seraient refusés : il bivouaquait sur place, roulé dans son manteau, près du feu, ou, si le ciel était trop inclément, dans des cahutes faites de branches et de paille.

La longueur des étapes, l'inconfort des stationnements, l'irrégularité des distributions, égrènent les colonnes. Les nombreux traîneurs et maraudeurs leur donnent bientôt cet aspect de « déroute en avant » qui étonne l'ennemi, accoutumé à garder en ordre ses rangs et ses files. Mais cette confusion n'est qu'apparente, car le soldat qui « fait le flanqueur » afin de découvrir un dîner pour l'escouade a tôt fait de rattraper les camarades. Dès qu'on entend le canon, les unités se reforment.

Cet état chaotique de l'armée subsista quand, au grand désordre créé dans la nation par la Révolution, succéda la belle et harmonieuse ordonnance imposée par une volonté impérieuse. Il est vrai que les troupes d'alors sont une réunion disparate d'éléments hétérogènes. On y voit pêle-mêle de vieux grognards expérimentés et des novices ignorants de leur devoir. A Champaubert, Marmont demande aux Marie-Louise du 113^e pourquoi ils ne tirent pas ? — « Nous ne savons pas tirer », répond un de ces blancs-becs. Un autre dit : « Moi, je tirerais bien un coup de fusil si j'avais quelqu'un pour me le charger ».

On voit sous les drapeaux des lycéens de dix-sept ans nommés fourriers d'office, des enfants de troupe employés comme tambours, des prisonniers de guerre originaires des territoires conquis et qui sont devenus soldats français, des émigrés qui se sont enrôlés pour rentrer en possession de leurs biens, des Chouans inquiets du passé et qui ont tenu à servir pour montrer leur zèle. A côté de gens honorables, il y a encore des réfractaires qui ont été repris, des délinquants de droit commun, des forçats évadés ou graciés

par complaisance, qui s'abritent de la justice au milieu des rangs. Un pareil mélange ne saurait se plier à une exacte discipline. Et le maître qui a mis l'ordre dans la nation ne réussit pas toujours à combattre victorieusement le désordre dans l'armée. Ce qui semble indiquer qu'il n'y a pas entre celle-ci et celle-là les liens d'interdépendance qu'on se plaît à admettre. Au contraire, ce qui frappe le lecteur de *La France et son armée*, c'est que cette armée forme un corps tout à fait à part, qui a des caractères propres différents de ceux de la nation.

Parlant du soldat du siècle dernier, soldat qui n'était pas un professionnel, le colonel de Gaulle nous montre qu'il était considéré comme un être d'exception, et qu'il se considérait comme tel.

Ce rustique (car il était, d'ordinaire, d'origine rurale) apporte au métier (des armes) la vigueur et la docilité propres à sa condition, l'obscur désir d'aventures, habituel à son âge et à sa race. Il se résigne à sa mauvaise fortune et même lui oppose un bon cœur. Conscrit, il promène fièrement à son chapeau le numéro qui le désigne, chante à tue-tête et se couvre de rubans. Au régiment, la durée et l'imprévu du service sont tels qu'il n'en compte point les jours. En public, il se redresse, car la curiosité des hommes, les regards des femmes, l'admiration des enfants, lui font éprouver le sentiment d'être un personnage d'exception. S'il ne revient au pays que de loin en loin, en congé de semestre, il se pique d'y paraître martial dans son uniforme et dégagé dans ses propos. En campagne, sa faculté d'adaptation aux circonstances dépasse tout ce qu'on peut attendre. Il se plie, avec une égale bonne volonté, aux marches forcées des colonnes africaines, à la guerre d'usure devant Sébastopol, aux grandes batailles d'Italie, à l'imprévu des expéditions lointaines. Bien mieux : il trouve moyen de s'y montrer de bonne humeur, célèbre par cent refrains sa gloire d'être « vitrier », « chacal », « marsouin », voire « pousse-caillou », improvise des représentations théâtrales dans le sable du bled ou dans la boue de Balaklava, et, marchant à la bataille, défile dans Turin, Gênes ou Alexandrie, avec des roses au bout du fusil et envoyant des baisers vers les balcons. Sous tous les climats, dans toutes les circonstances, il accueille le destin, armé de cet entrain un peu forcé, de cette philosophie mêlée d'ironie, dont il accompagne en refrains savoureux et mélancoliques les sonneries de ses clairons.

Comparé au bourgeois qui n'a pas quitté son foyer, qui n'a pas interrompu ses occupations, aux gens de sa classe qui sont restés chez eux au lieu de « payer leur dette à la patrie », ne fait-il pas figure, en effet, de personnage d'exception ? D'ailleurs, il est tel sans avoir eu à subir l'épreuve d'une campagne ou d'un séjour aux colonies. Le fait seul de n'être pas vêtu comme tout le monde, de porter un uniforme — qui est la « livrée de la nation » — de ne pas vivre comme tout le monde, d'être soustrait à la juridiction des tribunaux ordinaires, d'être donné en spectacle à la population dans les revues, parades et défilés, tout cet ensemble de particularités — et bien d'autres ! — donne à l'armée un caractère spécial. Bref, quoiqu'elle soit recrutée dans le civil, elle n'a pas la mentalité des civils, et elle forme un corps à part dans l'ensemble de la nation.

Elle subit l'influence des conditions techniques, des contingences d'ordre purement militaire, bien plus que celle des mœurs ou des institutions du pays. Les dirigeants, et, dans les démocraties, l'opinion publique, sont les premiers à se préoccuper bien plus d'introduire dans l'armée les principes de la nation que de ne pas la laisser en état d'infériorité par rapport à celles de l'étranger. Tout nouveau progrès que celui-ci apporte dans son matériel ou dans sa doctrine de guerre est adopté, dans la mesure du possible, par les armées qui peuvent avoir à lutter contre celle qui a pris l'initiative de ces améliorations. « Les changements dans l'armement poussent au système des troupes de métier », dit le colonel de Gaulle (p. 31). Et cette remarque met en évidence la répercussion sur l'organisation d'une réforme purement professionnelle, d'un détail d'ordre intérieur, pourrait-on dire.

Voyons, par exemple, comment on se battait avant que les armes à feu et les canons aient fait leur apparition sur les champs de bataille :

Puisqu'il faut que le chevalier impose sa force et son droit à la masse des pauvres diables et qu'en revanche il ne peut compter être toujours soutenu par de réticents vassaux, il doit s'armer de

manière à défier seul les coups. Le voilà donc cuirassé : devant, derrière, sur les côtés. Une matelassure de cuir, plaquée d'écaillés de métal, le revêt du col jusqu'aux pieds ; sur la tête, un heaume épais ; au bras, un gros bouclier. Peu à peu, l'art du forgeron substituera l'armure articulée à cette « broigne » et à ses accessoires. En moyenne, cent livres d'acier qui rendent l'homme presque invulnérable mais aussi l'écrasent et le nouent. Quant aux armes, celles d'hast, telles que javelots, framées, francisques, jadis familières aux Gaulois et aux Francs, n'auraient plus d'effet sur les carapaces. Le chevalier manie la masse, le fléau, la hache d'armes, la lance rivée à la hanche, l'énorme épée dont il s'escrime des deux mains. Un fort cheval porte le tout, bardé de fer lui aussi. Le guerrier et sa monture font comme une « grand' tour carrée ».

L'armée, il est vrai, compte d'autres éléments que ces forteresses mobiles. Les chevaliers ont besoin d'auxiliaires. Il faut à chacun d'eux des gens qui lui portent et fourbissent ses armes, s'occupent des bagages, soignent ses chevaux, qui au combat l'éclairent, puisqu'il est sous le casque presque aveugle et quasi sourd, le remettent en selle s'il tombe, l'assistent quand il est démonté. Equipe variant en effectif depuis l'unique serviteur jusqu'à la nombreuse escorte de seconds, écuyers, valets d'armes, et qui forme, avec le maître, l'unité tactique des troupes féodales : la « lance » — on dit quelquefois : « la lance garnie », — soit un chevalier entouré de sa « maisnie ».

En raison des effets du feu, on s'est trouvé contraint à modifier l'organisation des différentes armes, leur tactique particulière, leur tactique combinée, si bien que Tavannes a pu écrire au XVI^e siècle : « Nul art n'a souffert tant de changements que l'art militaire, à ce point que, de trente en trente ans, les livres et les préceptes n'ont plus d'utilité ». Et le caractère de la nation n'a pas varié de trente ans en trente ans. (Plus tard, Napoléon dira que la tactique doit changer tous les dix ans.)

Pendant un siècle et demi, on n'a cessé d'augmenter dans l'infanterie la proportion des fantassins qui tirent, à développer la solidité de ceux qui manient les pointes — les Suisses y sont tout particulièrement aptes, — et on n'a cessé surtout de s'évertuer à lier les uns aux autres jusque dans les plus petites fractions. De telles réformes,

dit le colonel de Gaulle (p. 33), « conduisent par force aux corps de troupe permanents ».

La lourdeur des armées de ce temps étouffe l'art sous les servitudes. L'arquebuse pèse cinquante livres sans compter les balles et la poudre. La pique de dix pieds n'est pas moins lourde. En outre, le fantassin porte au côté l'épée ou la dague, souvent le casque en tête, et, sur le corps, force matelassure de cuir et d'acier. Compte tenu des vivres, du manteau, parfois du bouclier, et, dans bien des cas, de l'outil, on voit combien peinent en marche les pauvres gens de l'infanterie. Sous l'armure, la gendarmerie est relativement peu mobile. C'est toute une affaire pour les chevaux, chargés comme ils le sont, que de sauter une clôture, L'artillerie va cahin-caha sur les chemins carrossables. Mais, à travers champs, canons et fourgons s'embourbent. En outre, les hommes d'armes, non plus que les mercenaires, ne consentent à se priver de tout. Aussi les troupes sont-elles suivies de chariots innombrables, « tant pour les choses de bouche que de bataille ». Le fait que les armées ne quittent point les routes — lesquelles sont rares et mal entretenues, — donne aux places qui les commandent une importance capitale. De là, des sièges lents et coûteux...

Si les marches proprement dites comportent de telles difficultés, on imagine ce que peut être la lenteur des évolutions... Les gros bataillons d'infanterie, les compagnies de gens d'armes, les batteries, les convois, ont bien du mal à progresser par crêtes et ravins, à travers prés, moissons, bois et vignes. Quant au choix du terrain de bataille et au déploiement de l'armée, il y faut une minutie extrême. Le général en chef et les maréchaux de camp ont fort à faire pour ranger cette infanterie dont la valeur réside dans son ordonnance, cette cavalerie qui peut tout ou rien selon le terrain où on la fait charger, cette artillerie que l'on doit, une fois pour toutes, installer et retrancher, ces convois très vulnérables vers lesquels sont tendus les convoitises de l'ennemi et les soucis des propriétaires.

On voit combien le matériel contribue à donner son caractère à la guerre. Et l'armée en reçoit le contre-coup, étant destinée à faire la guerre. Elle reflète les nécessités et les possibilités de l'armement — l'organe crée la fonction, l'outil impose à l'ouvrier son mode de travail — plutôt qu'elle ne reflète le génie du peuple. Sa mentalité n'est pas celle de son ambiance. Dans un pays démocratique, elle

conserve une hiérarchie qui constitue une aristocratie. La liberté a beau être proclamée par la nation, elle n'existe guère sous les drapeaux. On ne l'y admet, sous le nom d'initiative, que si elle contribue à l'exécution des opérations militaires.

Ce n'est pas à dire que l'armée doive être en état d'hostilité à l'égard de la nation. Il est souhaitable, au contraire, qu'il y ait entente entre l'une et l'autre. Mais elles ont une vie distincte et indépendante. Et c'est pourquoi la conclusion de *La France et son armée*, si on voulait la généraliser, paraîtrait avoir un caractère trop absolu.

Lieutenant-colonel EMILE MAYER.
